CC Touraine Ouest Val de Loire (Siren : 200072981)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Cléré-les-Pins
Arrondissement	Chinon
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Xavier DUPONT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 rue des Sablons
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37340 CLERE LES PINS
Téléphone	02 47 24 06 32
Fax	02 47 24 24 99
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	34 037

Densité moyenne	44,70

Périmètre

Nombre total de communes membres : 28

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	Ambillou (213700024)	1 853
37	Avrillé-les-Ponceaux (213700131)	491
37	Benais (213700248)	961
37	Bourgueil (213700313)	4 006
37	Braye-sur-Maulne (213700362)	180
37	Brèches (213700370)	278
37	Channay-sur-Lathan (213700552)	851
37	Château-la-Vallière (213700628)	1 806
37	Cinq-Mars-la-Pile (213700776)	3 558
37	Cléré-les-Pins (213700818)	1 429
37	Continvoir (213700826)	425
37	Coteaux-sur-Loire (200065969)	1 946
37	Couesmes (213700842)	489
37	Courcelles-de-Touraine (213700867)	500
37	Gizeux (213701121)	445
37	Hommes (213701170)	899
37	La Chapelle-sur-Loire (213700586)	1 484
37	Langeais (200065936)	4 667
37	Lublé (213701378)	148
37	Marcilly-sur-Maulne (213701469)	242
37	Mazières-de-Touraine (213701501)	1 311
37	Restigné (213701931)	1 294
37	Rillé (213701980)	321
37	Saint-Laurent-de-Lin (213702236)	323
37	Saint-Nicolas-de-Bourgueil (213702285)	1 126
37	Savigné-sur-Lathan (213702418)	1 384
37	Souvigné (213702517)	856
37	Villiers-au-Bouin (213702798)	764

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) *Eau*
- Assainissement collectif *Assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l?article L.2224-8 du code général des collectivités territoriales.*

- Assainissement non collectif

Assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l?article L.2224-8 du code général des collectivités territoriales.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l?article L 211-7 du code de l?environnement : 1°- L?aménagement d?un bassin ou d?une fraction de bassin hydrographique 2°- L?entretien et l?aménagement d?un cours d?eau, canal, lac ou plan d?eau, y compris les accès à ce cours d?eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d?eau 5°- La défense contre les inondations et contre la mer 8°- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

- Autres actions environnementales

- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique. - Animation du site Natura 2000 « lac de Rillé et forêts voisines d?Anjou et de Touraine ».

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnem

- Mise en place d?un plan climat-air-énergie territorial conformément à l?article L.229-26 du Code de l?Environnement.

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

- Extension, gestion et entretien du bâtiment du centre médico-social à Bourgueil. - Etude, création et gestion de l?établissement d?hébergement temporaire pour personnes âgées de Savigné sur Lathan. - Création, entretien et gestion de maisons de santé pluridisciplinaires.

- Action sociale

- création, entretien et gestion des services et garderies périscolaires communautaires antérieures à la création de la CC TOVAL et ouvertes à l?ensemble de la population intercommunale : ¡ garderie périscolaire de Bourgueil, garderie périscolaire de Continvoir, garderie périscolaire d?Ingrandes de Touraine (commune déléguée de Côteaux sur Loire), garderie périscolaire de La Chapelle sur Loire, garderie périscolaire de Restigné et garderie périscolaire de Saint Nicolas de Bourgueil. - Création, entretien et gestion des crèches, halte-garderies, multi-accueils, Relais Assistantes Maternelles et autres structures d?accueil de la petite enfance, telle que définie par la Caisse d?Allocations Familiales (0-6 ans à la date de rédaction des présents statuts) sur l?aire du territoire communautaire. - Acquisition, construction, aménagement, entretien et gestion des structures d?accueil collectif de mineurs avec ou sans hébergement et des accueils de jeunes d?intérêt communautaire. Elle inclut la capacité de subventionner des actions portées par des associations ou des entreprises, sur son territoire, dans ce domaine. - Contractualisation avec toutes structures publiques ou privées favorisant la mise en ?uvre de la politique communautaire en faveur de la petite enfance, de l?enfance et la jeunesse - En matière de prévention la communauté de communes pourra conduire des actions ponctuelles, pour le bien-être des enfants, des jeunes et des familles, sur l?ensemble des structures du territoire. - Participation financière en lieu et place des communes dans le cadre des interventions du R.A.S.E.D. (Réseau d?Aides aux Elèves en Difficulté des écoles élémentaires). - Participation aux actions et services relatifs à l?emploi, la formation et l?insertion.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l?article L. 4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire selon la définition suivante (délibération D2017-089 du 25 avril 2017) : - une zone identifiée au PLU (zone à vocation économique), - se caractérisant par une continuité territoriale, - faisant l?objet d?une maîtrise d??uvre publique, - regroupant au moins deux établissements. La politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : - les actions de maintien et de création des activités dans les domaines du commerce et de l?artisanat destinées à pallier la carence de l?initiative privée. - la participation à tout dispositif relatif à des Opérations Collectives de Modernisation du Commerce de l?Artisanat et de Services (OCMACS) ou équivalent; - le soutien à l?animation des commerces.

Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs *Construction, entretien et fonctionnement d?équipements sportifs d?intérêt communautaire : Création, gestion et entretien des installations sportives extérieures du collège Ronsard dit « Espace sportif communautaire Norbert ECHAPT », rue J. Carmet à Bourgueil : terrains de rugby, football, handball, volley-ball, basket-ball, piste d?athlétisme et sautoirs.*
- Activités culturelles ou socioculturelles *- Organisation, gestion et financement de manifestations socio-culturelles et sportives à rayonnement communautaire. - Participation au fonctionnement des écoles de musique, danse, arts plastiques du territoire ayant passé convention avec le département d?Indre-et-Loire pour les communes de Cléré-les-Pins, de Langeais et Cinq-Mars-la-Pile.*
- Activités sportives *- Organisation, gestion et financement de manifestations socio-culturelles et sportives à rayonnement communautaire.*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Schéma de cohérence territoriale*
- Schéma de secteur *Schéma de secteur.*
- Transport scolaire *- Organisation et gestion, en tant qu?autorité organisatrice secondaire, d?un service de transports des élèves scolarisés de la maternelle au collège.*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *Sont d'intérêt communautaire les voiries d?accès et de desserte des zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, de l?aire d?accueil des gens du voyage de Bourgueil et du site touristique de Rillé à partir des réseaux routiers (national, départemental et communal.*
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme *- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. - Étude, création, aménagement et gestion du site d?intérêt communautaire de Pincemaille à Rillé et de la cave touristique du Pays de Bourgueil. - Création, extension, gestion et entretien de bornes de services pour les aires de camping-cars (hors campings municipaux). - Participation à toutes manifestations d?intérêt touristique à rayonnement communautaire, - Création, extension et gestion des circuits équestres, VTT et cyclotouristiques et des sentiers de randonnées pédestres,*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *Étude et gestion d?un PLH et mise en ?uvre d?une Opération Programmée, d?Amélioration de l?Habitat (OPAH), actions sur le logement indigne dans le cadre de cette OPAH ou opérations assimilées,*
- Politique du logement non social *Soutien, en complément de celui de la commune, aux opérations de construction de logements sociaux.*
- Politique du logement social *Politique du logement social d?intérêt communautaire : attribution et réservation des logements sociaux en coordination notamment avec le Département d'Indre-et-Loire dans le cadre de la délégation des aides d'État.*
- Politique du logement étudiant *Politique en direction du logement des apprentis et des jeunes travailleurs.*
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées *Aménagement et entretien de locaux destinés à recevoir les personnes sans domicile fixe sur la commune de Bourgueil et de logements d?urgence.*
- Amélioration du parc immobilier bâti *Création, aménagement, entretien et gestion des logements réhabilités à l?aide du financement de l?État dénommé PALULOS sur les communes de Bourgueil, Continvoir, La Chapelle-sur-Loire, Restigné, Saint-Nicolas-de-Bourgueil et Benais.*

Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) *Établissement et exploitation d?infrastructures et réseaux de communications électroniques prévus à l?article L.1425-1 du CGCT.*
- NTIC (Internet, câble...) *Établissement et exploitation d?infrastructures et réseaux de communications électroniques prévus à l?article L.1425-1 du CGCT.*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage *Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l?article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l?accueil et à l?habitat des gens du voyage.*
- Création et gestion des maisons de services au public *Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l?article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.*
- Autres *Bâtiments publics et services publics : - Création, entretien et gestion des gendarmeries sur le territoire communautaire. - Aménagement et gestion de trésoreries sur le territoire communautaire. - Agriculture : Actions visant au maintien et au développement de l?agriculture. Aménagement local et rural : - La coordination et l?animation des politiques d?aménagement local et rural (contrat de territoire, contrat de pays....) sont déléguées au Syndicat Mixte du Pays Loire Nature Touraine. La Communauté de communes est autorisée à adhérer à un syndicat mixte dans le cadre de ses compétences. La Communauté de communes est autorisée à effectuer des prestations de service à titre accessoire dans le cadre de ses compétences.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
37	SMITOM de Couesmes (253753115)	SM fermé	15 632
37	SATESE 37 (253701668)	SM ouvert	580 795
37	SMIPE Val Touraine Anjou (253753107)	SM fermé	30 023
37	SM du Pays Loire nature Touraine (253752919)	SM ouvert	55 888
37	SMICTOM du Chinonais (253700454)	SM fermé	112 679
49	SM du bassin de l'Authion et de ses affluents (200050441)	SM ouvert	341 092
37	Affluents Nord Val de Loire (200085702)	SM fermé	412 986
41	SMO "Val de Loire Numérique" (200046050)	SM ouvert	665 969
49	SM de gestion du parc naturel régional Loire Anjou Touraine (254902265)	SM ouvert	761 087

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)